

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

PROJET D'UN NOUVEL AMPHITHÉÂTRE À QUÉBEC

Les informations générales fournies dans le présent site traduisent l'esprit de la réalisation d'un nouvel amphithéâtre que ARCHIBELLE mettra en oeuvre et son extrait d'un ouvrage complet et s'intitulant Guide et Politique d'aménagement et de développement Complexe multifonctionnel à Québec.

ARCHIBELLE à instaurer ce guide des politiques et des règles quelle juge fondamentale afin d'assurer le maintien à long terme de la qualité, de la valeur et de l'harmonie d'ensemble du Complexe multifonctionnel.

Afin d'assurer la pérennité de sa vision et de garantir que les orientations et les objectifs du guide seront exécutés tel que promis, ARCHIBELLE, ses agents et licenciés, prendront les mesures nécessaires pour inclure dans une déclaration de copropriété applicable à l'ensemble de la réalisation du Complexe multifonctionnel, les politiques et les règles requise relativement à l'aménagement, de l'architecture et les règlements et servitudes relativement aux relations entre les parties privatives et les espaces communs.

PROJET
d'un NOUVEL
AMPHITHÉÂTRE
à QUÉBEC